



FRANCOPOL

Réseau international francophone de formation policière



1701, rue Parthenais,
Montréal (Québec) H2K 3S7
Canada
Tél: +1 514 596-3220
francopol@surete.qc.ca
www.francopol.org

Rapport annuel 2014

TABLE DES MATIÈRES

1. MOT DU PRÉSIDENT	3
2. PRÉSENTATION DE FRANCOPOL	4
2.1. Profil organisationnel	4
2.1.1. Mission, vision et valeurs.....	4
2.1.2. Services offerts.....	4
2.2. Membres	4
2.3. Structure	6
2.3.1. Comité de direction.....	6
2.3.2. Bureau international	7
2.3.3. Assemblée générale	7
2.3.4. Conseil des Sages	8
2.3.5. Secrétariat général	8
3. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2014	9
3.1. Dynamiser le partage des pratiques inspirantes	9
3.2. Mettre en place une organisation prenant en compte la capacité organisationnelle	11
3.3. Favoriser l'implication des membres du réseau	12
3.4. Assurer la promotion de FRANCOPOL	13
4. ÉTATS FINANCIERS	15

2014

1. MOT DU PRÉSIDENT

Cette année encore, FRANCOPOL a pu compter sur le travail et la fidélité de ses membres pour faire vivre et promouvoir les valeurs de son réseau au service de la communauté policière. Riche en événements, l'année 2014 aura vu l'aboutissement de nombreux projets et permis de renforcer sa renommée dans l'espace francophone.

Notons la publication du guide pratique « Candidature aux postes de policiers au sein du Secrétariat des Nations Unies et dans les opérations de maintien de la paix » que nous souhaitons diffuser à un large public des Nations Unies et des autorités nationales francophones. FRANCOPOL a également entamé les travaux pour la rédaction d'une collection d'ouvrages sur des pratiques inspirantes francophones dans le domaine de la sécurité. La première publication se fera sous le thème de la police de proximité. Notons l'apport de FRANCOPOL pour souligner et diffuser les expériences positives et innovantes dans le cadre de la lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles à l'occasion d'un séminaire organisé à Lomé (Togo) avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et ONU Femmes. Soulignons un partenariat avec ECPAT France et ECPAT Luxembourg autour du projet VISA pour créer un support de formation aux techniques d'audition et d'écoute des mineurs victimes à destination des formateurs et enquêteurs burkinabés et marocains.

FRANCOPOL poursuit son partenariat fructueux avec l'OIF dans le domaine de la lutte contre la cybercriminalité. L'escroquerie sur Internet est un sujet d'intérêt international incontournable. Aujourd'hui, les organisations policières ne peuvent plus travailler seules et doivent mettre en place et entretenir des réseaux internationaux d'échanges de bonnes pratiques. Dans cette intention, FRANCOPOL a tenu des ateliers de travail sous régionaux en Côte d'Ivoire et au Cameroun au profit des pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale.

FRANCOPOL a également vu des changements dans le domaine des communications. Le site Internet www.franropol.org a fait peau neuve grâce au soutien de l'École nationale de police du Québec et des membres partout à travers le monde qui l'entretiennent et proposent le contenu qui l'anime.

Fort des expériences acquises durant les cinq dernières années, FRANCOPOL a consulté ses membres afin de définir les grandes orientations de sa planification stratégique 2014-2017. Soucieux de dynamiser le réseau, le pérenniser et le faire connaître, FRANCOPOL souhaite diversifier ses partenariats et assurer une relève pour ses activités et l'administration de son réseau.

Les projets lancés pour 2015 laissent présager des activités et des formations enrichissantes pour nos membres et partenaires. D'ailleurs, la Suisse accueillera à l'automne le 4^e congrès international de notre réseau sous le thème de la gestion des foules et le droit des citoyens.

FRANCOPOL continue ainsi à promouvoir son ouverture sur l'ensemble du monde de la Francophonie et à partager ses savoir-faire et son expertise afin de contribuer à la promotion d'une police démocratique.

Émile Pérez
Président

2. PRÉSENTATION DE FRANCOPOL

2.1. Profil organisationnel

FRANCOPOL est un réseau ayant pour mission de favoriser la mise en commun des meilleures pratiques en matière d'expertise policière. Le réseau regroupe des services et des écoles de police, en plus d'intégrer des universités et centres de recherche qui travaillent sur les questions policières.

2.1.1. Mission, vision et valeurs

Mission

Favoriser la mise en commun des meilleures pratiques, des recherches et des réflexions en rapport avec la formation et l'expertise policières.

Vision

Devenir un pôle d'excellence dans le partage et l'émergence de nouvelles tendances en matière de formation policière inspirées des meilleures pratiques.

Valeurs

- **Respect**: promotion de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme, respect des autres dans l'établissement de liens de collaboration et valorisation de la diversité des membres;
- **Intégrité**: promotion de l'intérêt public et des actions au service des citoyens par le transfert du savoir, du savoir-faire et du savoir-être en respectant les règles de la propriété intellectuelle.

2.1.2. Services offerts

Lorsqu'une organisation devient membre, l'ensemble de son personnel a accès aux services offerts par le réseau. En tant que membre, il est possible :

- d'assister aux activités organisées par le réseau et ses membres, et ce, à tarif préférentiel;
- d'accéder à la plateforme de collaboration en ligne appelée le Carrefour FRANCOPOL de l'information et du savoir (CFIS);
- d'avoir accès à des documents provenant des organisations membres portant sur les enjeux qui préoccupent le milieu policier;
- de prendre part à des comités techniques ou des groupes de travail;
- d'envoyer des demandes de collaboration transmises à l'ensemble des membres.

2.2. Membres

Au 31 décembre 2014, FRANCOPOL comptait 37 organisations membres, dont 31 membres votants, 5 membres associés et 1 membre associé individuel.

LISTE DES MEMBRES PAR PAYS AU 31 DÉCEMBRE 2014

Belgique

Centre d'études sur la police	Membre associé
Comité permanent de contrôle des services de police	Membre associé
Inspection générale de la police fédérale et de la police locale	Membre associé
Institut Provincial de Formation du Hainaut – Académie de Police Emilien Vaes	Membre votant
Police fédérale	Membre votant
Police locale de Liège	Membre votant
Zone de police de Boraine	Membre votant
Zone de police de Bruxelles-Nord	Membre votant
Zone de police Mons-Quévy	Membre votant

Burkina Faso

École nationale de police	Membre votant
---------------------------	---------------

Burundi

Police nationale	Membre votant
------------------	---------------

Cameroun

École internationale des forces de sécurité, Yaounde-Awae	Membre votant
---	---------------

Canada

Cité collégiale d'Ottawa	Membre associé ind.
Collège canadien de police	Membre votant
École nationale de police du Québec	Membre votant
Gendarmerie royale du Canada	Membre votant
Service de police de la Ville de Montréal	Membre votant
Service de police de la Ville de Québec	Membre votant
Service de police de la Ville de Laval	Membre votant
Sûreté du Québec	Membre votant

Espagne

Institut de Seguretat Pública de Catalunya	Membre votant
--	---------------

France

Alain Bauer	Membre associé
Gendarmerie nationale	Membre votant
Institut international contre la contrefaçon de médicaments	Membre associé
Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice	Membre votant
Police nationale	Membre votant

Luxembourg

École de Police Grand-Ducale	Membre votant
------------------------------	---------------

Principauté de Monaco

Sûreté publique de Monaco	Membre votant
---------------------------	---------------

Suisse

Académie de police de Savatan	Membre votant
École régionale d'aspirants de police de Neuchâtel	Membre votant
Institut Suisse de Police	Membre votant
Office fédéral de la Police fedpol, Berne	Membre votant
Police cantonale de Fribourg	Membre votant
Police cantonale de Genève	Membre votant
Police cantonale vaudoise	Membre votant
Police municipale de Lausanne	Membre votant
Police neuchâteloise	Membre votant

2.3. Structure

FRANCOPOL est un réseau international incorporé au Québec (Canada) en tant qu'organisme à but non lucratif. Les statuts prévoient que FRANCOPOL compte trois instances, soit l'assemblée générale, le Bureau international et le comité de direction. Il compte aussi une instance à rôle consultatif, le conseil des Sages. FRANCOPOL peut compter sur un secrétariat général pour la gestion de ses activités courantes et la réalisation de ses projets. Les contributeurs sont des employés d'organisations membres qui collaborent en équipe de façon virtuelle.

2.3.1. Comité de direction

Le comité de direction est composé de six administrateurs qui occupent respectivement les fonctions de président, secrétaire général, trésorier, et de vice-présidents Amériques, Europe et Afrique/Océanie/Asie/Moyen-Orient. Les membres du comité de direction sont élus parmi les membres du Bureau international. Ils sont notamment responsables de mettre en œuvre les orientations définies par l'assemblée générale et le Bureau international, de présenter les rapports annuels et les budgets à l'assemblée générale, ou encore de statuer sur les demandes d'adhésion.



Émile Pérez

Président

Directeur – Direction de la coopération internationale
Ministère de l'Intérieur (France)



Claude Levac

Secrétaire général

Attaché de coopération policière - Europe
Sûreté du Québec (Canada)



Pierre St-Antoine

Trésorier

Directeur des affaires institutionnelles et des
communications
École nationale de police du Québec (Canada)



Thierry Dierick

Vice-président Europe

Directeur
Institut Provincial de formation du Hainaut (Belgique)



Louise Lafrance

Vice-présidente Amériques
Commandante de la Division Dépôt
Gendarmerie royale du Canada



Roger Ouédraogo

Vice-président Afrique/Océanie/Asie/Moyen-Orient
Commissaire principal de police
Directeur de cabinet du ministre de l'Administration territoriale, de la Décentralisation et de la Sécurité (Burkina Faso)



Alain Bauer

Vice-président associatif
Professeur de criminologie (France)

2.3.2. Bureau international

Le Bureau international représente les membres et a pour mandat d'administrer FRANCOPOL, d'approuver les budgets annuels, les plans d'action, ainsi que tout autre document d'orientation stratégique. Il est composé de 15 administrateurs élus par l'assemblée générale et d'un vice-président associatif ayant voix consultative désigné par le comité de direction.

En plus des membres du comité de direction cités plus haut, le Bureau international est composé de :

Jean-Pierre Boesch
Institut suisse de police

André Etter
Coordinateur des écoles romandes de police Suisse

Christian Gatti
École de Police Grand-Ducale du Luxembourg

Vanessa Gay-Para
Police fédérale belge

Patrick Reynier
Sûreté publique de Monaco

Pierre Robert
Collège canadien de police

Didier Quenelle
Gendarmerie nationale française

2.3.3. Assemblée générale

L'assemblée générale est l'instance suprême du réseau dont font partie tous les membres votants. Chaque membre votant est représenté à l'assemblée générale par un délégué qui exerce le droit de vote au nom de son organisation. Les membres associés, individuels



et observateurs peuvent assister et intervenir lors des réunions de l'assemblée générale, mais ils ne disposent pas de droit de vote.

2.3.4. Conseil des Sages

Le conseil des Sages est composé de hauts dirigeants d'organisations acceptant d'appuyer concrètement le fonctionnement de FRANCOPOL et de contribuer à son développement par leurs avis et conseils. À ce titre, ils ont une voix consultative au sein du comité de direction et du Bureau international et peuvent participer aux activités du réseau. Les membres du conseil des Sages sont nommés par le Bureau international.

2.3.5. Secrétariat général

FRANCOPOL n'a aucun employé permanent et compte sur l'implication des personnels issus des organisations membres :

Direction de la coopération internationale – ministère de l'Intérieur (France)

Pascale Allisse
Jean-Luc Chauvet
Ginette Guéveneux
Jean-Christophe Marten-Perolin

Sûreté du Québec

Pierre Kaleu
Edith Lamoureux
Claire Malbouires
Frédéric Gaudreau

École nationale de police du Québec

Mme Stéfanie Bastien
Camille Cossette-Girard
Mme Audréane Lafrenière
Suzanne Roy

Institut Provincial de Formation du Hainaut

Barbara Maton

3. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS POUR L'ANNÉE 2014

À la suite d'une consultation auprès du comité de direction et du Bureau international sur les réussites et faiblesses des cinq dernières années et sur le développement du réseau, FRANCOPOL a présenté sa planification stratégique 2014-2017.

Quatre grandes orientations y sont énoncées :

1. Dynamiser le partage des pratiques inspirantes;
2. Mettre en place une organisation prenant en compte la capacité organisationnelle;
3. Favoriser l'implication des membres du réseau;
4. Assurer la promotion de FRANCOPOL.

Planification stratégique 2014-2017



3.1. Dynamiser le partage des pratiques inspirantes

Comme en témoignent les réalisations ci-après mentionnées, FRANCOPOL s'est entre autres donné comme objectif de diversifier les types d'activités qu'il propose et d'appuyer les coordonnateurs des comités techniques de FRANCOPOL dans le but de valoriser ces groupes de travail.

Projet VISA (Voyager, Informer, Sensibiliser, Agir pour la protection des enfants)

C'est dans la continuité de toutes les activités du comité technique sur le droit des enfants et partant du constat d'un déficit de formation des professionnels, qu'en 2014, FRANCOPOL a naturellement accepté de prendre part au projet VISA. À destination du Burkina Faso et

du Maroc, ce projet est cofinancé par la Direction de la coopération au développement et de l'action humanitaire du ministère des Affaires étrangères et européennes du Luxembourg et Air France et en partenariat avec ECPAT France, ECPAT Luxembourg, AMANE, Widad, Al Karam et Keoogo. L'objectif principal de FRANCOPOL dans ce projet, d'une durée de deux années (2014 –2016), est la création d'un support de formation aux techniques d'audition et d'écoute des mineurs victimes, adapté aux particularités locales des pays ciblés et de former les formateurs et personnes-ressources policiers et/ou gendarmes.

Dans cet engagement, des policiers belge, canadien, français, luxembourgeois, suisse, enquêteurs et formateurs, avec les correspondants et autorités sensibilisés à la thématique au Burkina Faso et au Maroc ont travaillé ensemble pour dresser un état des lieux et définir une trame commune d'un module de formation adaptable au contexte local. Policiers, magistrats, psychologues, responsables associatifs marocains et burkinabés ont pu échanger et débattre des différents sujets en s'appropriant le module de formation. Tous se sont entendus et ont manifesté une volonté et un engagement à former les forces de sécurité engagées dans la thématique. Aujourd'hui, l'outil que propose FRANCOPOL fait consensus grâce au travail de tous les experts engagés qui ont su allier leurs différences culturelles et professionnelles et servira de guide pratique aux enquêteurs policiers ou gendarmes ayant été formés.

Un premier atelier a été réalisé en décembre 2014 pour définir le contenu du support de formation à Paris. Les ateliers d'adaptation au Maroc et au Burkina Faso pour présenter la formation se dérouleront en mai 2015 et les premières formations sont planifiées pour l'automne 2015.

Violence faite aux femmes

En mars 2013, les ministres et chefs de délégation représentants des États et gouvernements ayant le français en partage se sont réunis dans le cadre de la 57^e commission de la condition de la femme. Ils ont adopté un plan d'action francophone sur la violence faite aux femmes et aux filles visant à consolider le travail en réseaux, systématiser les échanges d'expérience et la concertation, mettre en relief et diffuser les pratiques positives et innovantes dans le cadre de la lutte contre la violence faite aux femmes et aux filles.

FRANCOPOL, premier réseau francophone de formation policière, a réalisé toute sa place dans cet engagement. FRANCOPOL a organisé, en partenariat avec l'OIF, un séminaire sur les enjeux de la formation policière dans la lutte contre la violence faite aux femmes à Lomé (Togo) en marge de la célébration de la journée internationale pour l'élimination de la violence faite à l'égard des femmes les 19 et 20 novembre 2014. Cet événement avait pour but de dresser un état des lieux de la situation en Afrique de l'Ouest sur les violences faites aux femmes, de même que d'appuyer la réflexion globale sur l'état de la situation des violences faites aux femmes, de favoriser les échanges d'expérience et de leçons apprises entre les différents partenaires sensibilisés de la région et des instances internationales, et d'inciter ces derniers à envisager une approche régionale pour lutter contre la violence faite aux femmes en favorisant une formation policière adéquate et commune.

Ont pris part à cette rencontre, les responsables des écoles de police et de gendarmerie du Bénin, du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Niger, du Sénégal et du Togo ainsi qu'une délégation d'ONU Femmes, les représentants des bureaux Pays du FNUAP, du PNUD, du PAM et des membres de la société civile togolaise (GF2D, CACIT), sous l'égide

des plus hautes autorités togolaises.

Maintien de l'ordre

Un comité technique sur le maintien de l'ordre, présidé par le Colonel Olivier Botteron, Commandant de la Gendarmerie vaudoise, a été mis sur pied. Le comité technique planifie et coordonne également le congrès international de FRANCOPOL à Montreux qui aura lieu à l'automne 2015 sous le thème de la gestion des foules et les droits des citoyens.

Comité des écoles

Le comité des écoles aura tenu sa première réunion en 2014, piloté par le surintendant principal Louise Lafrance, commandant de la Division Dépôt de la Gendarmerie royale du Canada et vice-présidente Amériques de FRANCOPOL. Le comité des écoles réunit les représentants des écoles de police/gendarmerie et les responsables de formation pour discuter des pratiques pédagogiques novatrices, du partage de documentation institutionnelle en matière de formation et de l'intégration pédagogique des technologies de l'information. Ce comité agit également comme commission de recherche afin d'orienter les travaux de FRANCOPOL dans ce domaine.

Cybercriminalité

Dans le cadre de ses activités de coopération technique, le comité technique cybercriminalité du réseau FRANCOPOL, en collaboration avec Interpol et la Direction de l'Informatique et des Traces Technologiques (DITT) de la Police nationale de la Côte d'Ivoire, a tenu un atelier spécifique à la sous-région ouest-africaine. Étaient présents des représentants du Cameroun, Togo, Cap Vert, Bénin, Sénégal, Niger, Burkina Faso et de la Côte d'Ivoire. Ce comité a également tenu un atelier au Cameroun, dont l'objectif principal était de dresser un état de situation au regard du phénomène de la cybercriminalité pour chaque pays représenté en énumérant les différentes problématiques et les pistes de solution qui ont été développées ou qui mériteraient d'être envisagées pour maîtriser la situation. Étaient présents des représentants du Cameroun, Tchad, Gabon, Centrafrique, Congo, Burundi et Côte d'Ivoire. Rappelons que ce comité est sous la coordination de M. Frédérick Gaudreau de la Sûreté du Québec.

3.2. Mettre en place une organisation prenant en compte la capacité organisationnelle

Pour mieux prendre en compte les capacités organisationnelles, FRANCOPOL a décentralisé l'organisation d'événements et de projets et, en vue d'un plan de relève, a été représenté par différents membres du réseau au sein de différentes activités.

Du 10 au 14 mars 2014, M. Claude Levac, Secrétaire général de FRANCOPOL, a entrepris une mission au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire. D'abord au Burkina Faso, M. Levac a participé à la planification du séminaire sur la violence faite aux femmes présenté précédemment. En raison du virus Ebola, le séminaire a dû être déplacé au Togo. M. Levac, accompagné de M. Roger Ouédraogo, Vice-Président Afrique/Océanie/Asie/Moyen-Orient, a pu visiter l'École nationale de police et rencontrer les hautes autorités de la Police nationale, dont notamment son directeur général, M. Roger Zango. M. Levac s'est ensuite déplacé en Côte d'Ivoire afin de participer à une rencontre réunissant les autorités

locales membres de FRANCOPOL et d'Interpol. Ensemble, ils ont discuté de l'essor de la cybercriminalité francophone.

La 4^e édition des Journées des réseaux institutionnels de la Francophonie s'est tenue les 20 et 21 mai à Paris. Cet événement constitue un moment privilégié de rencontre et de dialogue entre les principaux animateurs des 15 réseaux et l'OIF. Il vise à apporter, à travers différents ateliers, des réponses utiles aux enjeux identifiés dans l'action de la promotion de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme. FRANCOPOL était représenté à cet événement par son secrétaire général, M. Claude Levac et M. Roger Ouédraogo. Ils étaient accompagnés par deux membres importants de l'équipe du secrétariat général, Mme Pascale Allisse et M. Jean-Luc Chauvet. Le programme de la rencontre a donné l'opportunité à FRANCOPOL de s'exprimer dans les trois ateliers proposés sur la coopération policière en matière de criminalité transnationale, la nécessité de renforcer les capacités des officiers de police judiciaire pour une meilleure prise en charge de l'enfant et l'appropriation de l'expertise par les acteurs nationaux en matière de sécurisation des processus électoraux.

Encore cette année, FRANCOPOL a été très présent lors d'événements d'envergure traitant de la cybercriminalité. En effet, le coordonnateur du comité technique sur la cybercriminalité, M. Frédéric Gaudreau, a été invité à présenter les actions de FRANCOPOL aux réunions de la Société pour l'attribution des noms de domaine et des numéros sur Internet (ICANN) à Singapour et Los Angeles.

Notre vice-président Afrique, M. Roger Ouédraogo, a participé au séminaire sur la criminalité organisée et le terrorisme de l'Association internationale des procureurs et poursuivants francophones à Dakar au Sénégal du 1^{er} au 3 octobre 2014.

Du 22 au 29 octobre, Jean-Luc Chauvet du Secrétariat général à Paris a participé à une mission d'expertise en Tunisie à l'occasion des élections.

FRANCOPOL a été sollicité pour participer au séminaire organisé par le Réseau Africain Francophone de Formation Judiciaire et l'OIF sur: « La lutte contre la criminalité organisée et le terrorisme: quelle offre de formation initiale pour les magistrats? » à Dakar, du 3 au 5 décembre 2014. Un expert policier français, le commissaire divisionnaire Patrick Vicente, est intervenu pour parler de la coopération entre les enquêteurs et magistrats dans le cadre d'une procédure de criminalité organisée.

3.3. Favoriser l'implication des membres du réseau

Le mode de fonctionnement virtuel du réseau demande aux membres de FRANCOPOL de chercher à améliorer la répartition des tâches du secrétariat virtuel, la participation et l'implication de ses membres et à diversifier ses adhésions.

C'est dans cette optique que plusieurs personnes au sein du réseau ont été mises à contribution afin de commenter et valider les contenus du nouveau site Internet. D'ailleurs, il est prévu qu'une formation soit offerte à certains membres afin qu'ils puissent alimenter certaines sections du site.

De plus, afin de faciliter l'échange de meilleures pratiques et de savoirs policiers et en matière de sécurité publique, 34 documents ont été ajoutés à la collection FRANCOPOL dans le CFIS en 2014, portant le total à 470. De plus, 29 personnes ont demandé un

accès au CFIS, qui compte désormais 674 abonnés. Trois demandes de collaboration ont également été traitées sur la fonction d'agent d'infiltration, les impacts psychologiques du travail policier et l'utilisation des grenades assourdissantes. En effet, rappelons que FRANCOPOL permet aux organisations membres de bénéficier de l'expertise des autres membres du réseau soit par le partage de documentation, de personne-ressource ou par l'envoi de questionnaire.

Soulignons le départ de Mme Claire Malbouires, coordonnatrice du secrétariat général depuis les 5 dernières années et membre important du réseau.

FRANCOPOL peut désormais compter sur l'Office fédéral de la Police fedpol de Berne et l'École internationale des forces de sécurité Yaounde-Awae, devenus membres en 2014.

3.4. Assurer la promotion de FRANCOPOL

Pour promouvoir FRANCOPOL auprès des institutions membres et de la Francophonie, FRANCOPOL cherche à augmenter sa visibilité. Elle a entrepris cette année la refonte de son site Internet et entamé la production d'ouvrages et de guides sur les bonnes pratiques en matière policière.

Site Internet

Le site Internet de FRANCOPOL, www.franropol.org, a fait peau neuve. Lancé à l'automne 2014, le nouveau site Internet est plus dynamique et interactif. Il comprend de nouvelles fonctionnalités pratiques comme un bottin téléphonique, un calendrier d'événements, un fil de nouvelles à la page d'accueil pour être à l'affût des nouveautés et un outil de recherche. Ses contenus personnalisés sont alimentés par des répondants partout à travers le monde. De plus, FRANCOPOL est actif sur Twitter depuis 2012 et compte près de 400 abonnés.

Collection d'ouvrages FRANCOPOL

En 2013, FRANCOPOL a entamé la création d'une collection d'ouvrages destinée à mettre en évidence des pratiques inspirantes sur des sujets de pointe dans le milieu policier francophone. L'un des thèmes identifiés pour la publication d'un premier guide est l'implantation d'une philosophie de proximité dans les services policiers. La thématique est issue du constat que les autorités nationales de certains pays francophones observent un déficit de légitimité de leur police et sont à la recherche de modèle alternatif.

La police de proximité se pose comme une voie à suivre dans le sillage des reconstructions démocratiques. Grâce au soutien financier de l'OIF, FRANCOPOL a pu entreprendre la première phase d'élaboration du projet. Un atelier de travail conviant différents experts du domaine issus de la France, de la Belgique, de la Suisse, d'Haïti, du Burkina Faso, du Burundi et du Canada s'est tenu à Paris les 28 et 29 octobre 2014. Les objectifs de cet atelier, soit de définir l'objet du guide, de former le comité de rédaction, de convenir du modèle à adopter, d'identifier les conditions préalables à l'implantation, d'élaborer la structure du guide et un plan de travail, ont été atteints. Le projet se poursuivra en 2015.

Guide pratique

FRANCOPOL a lancé en 2014 un guide pratique « Candidature aux postes de policiers au sein du Secrétariat des Nations Unies et dans les opérations de maintien de la paix », en

partenariat avec le département des opérations de maintien de la paix de l'Organisation des Nations Unies et l'OIF. Parti du constat d'un déficit de représentation des policiers et gendarmes francophones dans les contingents opérant sur les théâtres d'opérations de maintien de la paix et la nécessité pour les États d'améliorer les pratiques de sélection, de recrutement et de formation de ces personnels, cet ouvrage sera diffusé le plus largement possible tant au niveau des Représentations permanentes auprès des Nations Unies que des autorités nationales responsables de la sélection des candidats des pays du monde de la francophonie.

4. ÉTATS FINANCIERS

Rapport de la trésorerie

Les états financiers de FRANCOPOL ont été dressés par le trésorier de FRANCOPOL qui est responsable de leur préparation et de leur présentation, y compris les estimations et les jugements importants. Cette responsabilité comprend le choix de méthodes comptables appropriées et qui respectent les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Pour s'acquitter de ses responsabilités, le trésorier de FRANCOPOL maintient un système de contrôles comptables internes conçu en vue de fournir l'assurance raisonnable que les biens sont protégés et que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps voulu, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire des états financiers fiables.

FRANCOPOL reconnaît qu'il est responsable de gérer ses affaires conformément aux lois et règlements qui le régissent.

Le Bureau international doit surveiller la façon dont le trésorier s'acquitte des responsabilités qui lui incombent en matière d'information financière, et il a approuvé les états financiers.

Les états financiers qui ont été audités par la firme MALLETTE, S.E.N.C.R.L., société de comptables professionnels agréés, sont disponibles sur demande. Vous retrouverez aux pages suivantes, l'état des résultats et évolution de l'actif net, ainsi que le bilan qui nous permettent de présenter aux membres les résultats en dollars canadiens et en euros.

ORIGINAL REQUIS ET SIGNÉ

Pierre St-Antoine

Trésorier

Montreux, le 7 octobre 2015

État des résultats et évolution de l'actif net pour l'exercice terminé le 31 décembre

*Présentant la valeur en dollars canadiens et en euros**

	2014		2013	
PRODUITS				
Subventions	79 584 \$	54 244 €	242 861 \$	165 728 €
Commandites	-	-	28 695 \$	19 581 €
Colloque et congrès	-	-	107 504 \$	73 361 €
Contributions des membres	41 134 \$	28 037 €	36 047 \$	24 599 €
Projet VISA	2 269 \$	1 547 €	-	-
	122 987 \$	83 828 €	415 107 \$	283 269 €
CHARGES				
Congrès international	3 012 \$	2 053 €	106 014 \$	72 344 €
Plateforme CFIS	-	-	568 \$	388 €
Projet APROX	-	-	34 \$	23 €
Projet/colloque cybercriminalité	46 957 \$	32 006 €	104 909 \$	71 590 €
Projet SECURELEC	-	-	56 772 \$	38 741 €
Projet SROMP	-	-	82 027 \$	55 975 €
Projet UNITAR	-	-	102 \$	70 €
Rencontre du Secrétariat général de Paris	-	-	7 809 \$	5 329 €
Soutien aux activités internationales	-	-	3 607 \$	2 461 €
Projet VISA	2 301 \$	1 568 €	-	-
Projet Séminaire violence femmes Togo	22 059 \$	15 035 €	-	-
Soutien aux comités techniques	1 179 \$	804 €	-	-
Projet collection FRANCOPOL	6 779 \$	4 621 €	-	-
Frais d'administration (annexe)	15 241 \$	10 388 €	80 931 \$	55 227 €
Perte (gain) de change	10 307 \$	1 511 €	(24 434) \$	(2 971) €
	107 835 \$	67 986 €	418 339 \$	299 177 €
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	15 152 \$	15 842 €	(3 232) \$	(15 908) €
ACTIF NET, début de l'exercice	168 251 \$	114 814 €	171 483 \$	130 722 €
ACTIF NET, fin de l'exercice	183 403 \$	130 656 €	168 251 \$	114 814 €

*Il est à noter que les valeurs en euros sont fournies à titre indicatif uniquement pour les besoins du lecteur. À cette fin, le taux de change utilisé a été uniformisé. Les données présentées en euros n'ont pas été auditées.

Bilan au 31 décembre

Présentant la valeur en dollars canadiens et en euros*

	2014		2013	
ACTIF				
ACTIF À COURT TERME				
Encaisse	163 709 \$	116 626 €	137 710 \$	93 973 €
Dépôt de garantie, 0,8 %, encaissable en novembre 2015	10 000 \$	7 124 €	10 000 \$	6 824 €
Créances	27 999 \$	19 946 €	64 969 \$	44 335 €
	201 708 \$	143 696 €	212 679 \$	145 132 €
PASSIF				
PASSIF À COURT TERME				
Dettes de fonctionnement	18 305 \$	13 040 €	43 384 \$	29 605 €
Apports reportés	-	-	1 044 \$	713 €
	18 305 \$	13 040 €	44 428 \$	30 318 €
ACTIF NET	183 403 \$	130 656 €	168 251 \$	114 814 €
	201 708 \$	143 696 €	212 679 \$	145 132 €

ANNEXE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2014		2013	
FRAIS D'ADMINISTRATION				
Articles promotionnels	-	-	12 728 \$	8 686 €
Fournitures de bureau et papeterie	1 293 \$	881 €	326 \$	222 €
Frais bancaires	2 580 \$	1 759 €	3 353 \$	2 288 €
Frais de déplacement	1 300 \$	886 €	27 \$	18 €
Mauvaises créances	1 231 \$	839 €	-	-
Services professionnels	6 633 \$	4 521 €	11 247 \$	7 675 €
Site internet	93 \$	63 €	53 250 \$	36 338 €
Soutien financier	2 111 \$	1 439 €	-	-
	15 241 \$	10 388 €	80 931 \$	55 227 €

*Il est à noter que les valeurs en euros sont fournies à titre indicatif uniquement pour les besoins du lecteur. À cette fin, le taux de change utilisé a été uniformisé. Les données présentées en euros n'ont pas été auditées.



Un grand merci à nos partenaires

Organisation internationale de la Francophonie



Association de la sécurité de l'information du
Québec (ASIQ)

